

Wallonie

PROVINCE DU BRABANT WALLON

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES



ADMINISTRATION COMMUNALE  
D'ORP-JAUCHE

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

ART. D.VIII.6 DU CODE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une **demande de permis d'urbanisme**.

La demanderesse est la **S.R.L. EQ'VET DANAU**, représentée par **Mme margaux DANAU**, demeurant Rue Saussale, n° 19 à 1490 Court-Saint-Etienne,

Le terrain concerné est situé Rue des Cortils n° définir à 1350 Folx-les-Caves, cadastré 3<sup>ème</sup> Division, Section A, n° 464Z.

Le projet consiste en la **construction d'une habitation unifamiliale**.

La demande est soumise à annonce de projet conformément à l'article D.IV.40 du CoDT, car le volume à transformer présente plusieurs écarts au **Règlement général sur les bâtisses en site rural – RGBSR** à savoir :

- Le niveau d'implantation du garage n'est pas de plain-pied comme prévu par le RGBSR ;
- Implantation différente de celle préconisée par le RGBSR ;
- Le matériau de couverture de la toiture est la tuile béton de ton noir au lieu d'une tuile de teinte grise ou rouge comme préconisé par le RGBSR ;

Le dossier peut être consulté du **06/02/2025 au 26/02/2025 inclus**, au **Service Urbanisme et Environnement de l'Administration Communale d'Orp-Jauche – Place Communale, n° 1**, uniquement sur rendez-vous à fixer avec le secrétariat du Service auprès de Mme Catherine COCU au **019/ 63 02 91**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de :

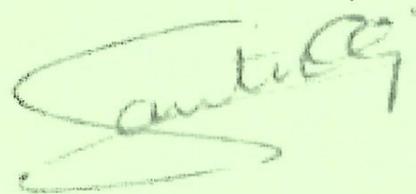
- M. Jeremy GERARD – Gestionnaire de dossier au Service Urbanisme – 019/ 63 02 96 – [jeremy.gerard@orp-jauche.be](mailto:jeremy.gerard@orp-jauche.be)

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 11/02/2025 au 25/02/2025 au collège communal :**

- par **courrier ordinaire** (signé et daté) à l'adresse suivante : Place Communale, n° 1 à 1350 Orp-Jauche ;
- par **courrier électronique** clairement identifié (identité et adresse du (des) signataire(s)) et daté, à transmettre à [jeremy.gerard@orp-jauche.be](mailto:jeremy.gerard@orp-jauche.be)
- par **dépôt** au Service urbanisme sur rendez-vous préalable à fixer avec le secrétariat du Service au 019/ 63 02 91.

Par ordonnance :

La Directrice Générale,



S. SANTUCCI



Le Bourgmestre,



H. GHENNE